



Euphonia !

Page 26

UNE VILLE EN ACTIONS

Inauguration du commissariat

L'inauguration du nouveau commissariat, le 21 mai dernier, s'est faite en présence du Premier ministre, François Fillon, et du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, Brice Hortefeux.

Page 4

INTERCOMMUNALITÉ

Un tarif unique

La communauté d'agglomération Val-et-Forêt poursuit sa volonté d'offrir un accès commun à la culture pour toute la population du territoire en mettant en place, dès le 1^{er} juillet, une tarification unique pour les adhérents des bibliothèques et médiathèques de Val-et-Forêt.

Page 10

BALADE ROLLER

Et que ça glisse !

Samedi 12 juin, à l'occasion des portes ouvertes de la Direction de la Jeunesse et des Sports, les glisses urbaines sont à l'honneur. Au programme : balade roller-skate, initiations, parcours et remises de médailles.

Page 22

ANTIQUITÉS - BROCANTE

Membre du S.N.C.A.O. Syndicat National du Commerce de l'Antiquité et de l'Occasion

ACHÈTE COMPTANT

Tous meubles, bibelots, lustres, statues, miroirs, pendules, cheminées, tableaux, bronzes, etc...

SUCCESSION COMPLÈTE



DÉBARRASSE GRATUITEMENT

Appartements, maisons, caves, greniers...

Déplacements et estimations gratuits 7 jours sur 7

E-mail : jeanlouis.manem@aliceadsl.fr

4, avenue louise eugénie - 95120 ERMONT

01 30 72 25 48

06 14 33 04 88

Groupe Charpentier

GARAGE

DE LA MAIRIE

Réparation toutes marques

Réparation pare-brise

Mécanique

Carrosserie/Peinture

(agrément assurances)

Vente véhicules neufs

et occasions,

Renault, Peugeot...



Véhicule de prêt sur réservation

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/18h30

à 200 m de la Mairie

Nos partenaires



01 34 15 03 63



255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - Fax : 01 34 15 49 30

E-mail : garage-mairie@orange.fr



POUR ELLE ET LUI

100€^{*}
OFFERTS

OH MINCE!

La Minceur sur mesure

DES PROGRAMMES TENDANCE
ADAPTES A VOS BESOINS

ERMONT

43 rue de Stalingrad
Tél. 01 34 14 11 11

ENGHEN

6 Bd d'Ormesson (Gare d'Enghien)
Tél. 01 39 34 48 40

FRANCONVILLE

88 rue du Général Leclerc
Tél. 01 34 14 06 06

www.esthetic-center95.com

*. Valeur à partir du forfait 15 séances. Voir conditions en Institut.

SAMCHAUSS

Chaussure de Qualité

des pieds bien chaussés
même en **été**



Présent sur votre Marché **le samedi matin**
à **Ermont** Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Notre site internet
www.samchauss.fr

Toujours un pas d'avance

UNE VILLE EN ACTIONS

Nouveau commissariat **p. 4**

ACTUALITÉS

Du nouveau à la MAVO **p. 6**

Prévention canicule **p. 8**

INTERCOMMUNALITÉ

Un tarif unique pour une culture en commun **p. 10**

CADRE DE VIE

Des vacances sereines **p. 11**

VIE LOCALE

Du cinéma au commissariat **p. 12**

Conseils de quartier **p. 13**

Des boutiques à la page ! **p. 14**

Retour en images **p. 16**

Boutique école **p. 18**

DOSSIER

Zoom sur le logement social **p. 19**

SPORTS ET JEUNESSE

Les cultures urbaines à l'honneur **p. 22**

VIE ASSOCIATIVE

Chorale Au rythme clair **p. 24**

CULTURE

La symphonie d'*Euphonia* **p. 26**

Conservatoire : quoi de neuf ? **p. 28**

PRATIQUE **p. 29**

AU FIL DES JOURS **p. 30**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 30**

LES RENDEZ-VOUS DE CET ÉTÉ **p. 32**

ENCART CENTRAL : LES FERMETURES ET HORAIRES ESTIVAUX

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Laëtitia Clignet, Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici, Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies et couverture : Julie Lucas

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy
01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 16 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : Été 2010

ISSN : 0296-015X



Joint à ce magazine les comptes-rendus des conseils municipaux du 24 mars et du 5 mai 2010.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



La nouvelle résidence d'Ermont Habitat, Office municipal d'HLM d'Ermont, située en centre-ville rue de l'Audience est à présent construite et va accueillir ses nouveaux locataires. Elle constitue la nouvelle génération de logements sociaux, plus confortables, respectueux de l'environnement, que la Municipalité promeut aussi bien en centre-ville qu'au quartier Calmette, aux Grésillons ou au quartier de la gare d'Ermont Eaubonne. Après une longue phase – qui continue d'ailleurs – de réhabilitation des résidences construites dans les années 1960 ou 1970, il s'agit à présent de construire des logements neufs qui renouvellent le parc locatif de la commune. Afin de tenir compte à la fois du vieillissement de la population résidente et de la nécessité d'accueillir de nouveaux ménages, notamment jeunes, la Municipalité favorise la mise en place d'un parcours résidentiel, qui permet de s'adapter à l'âge, aux revenus (car la très grande majorité des Ermontois répond aux critères d'obtention d'un logement social) et à la taille du ménage ; la construction de maisons de ville, l'accession sociale à la propriété, le rachat des logements ICADE aux Chênes par des bailleurs agréés et garantis par la ville répondent à cette diversification nécessaire. Bien entendu, la politique du logement de la Municipalité ne se résume pas à l'aide à la construction et à la réhabilitation du logement social. Elle a également pour but de diversifier l'offre d'habitat afin de réaliser sur Ermont une véritable mixité sociale. Aux logements sociaux de Calmette, Grésillons, de la rue de Stalingrad et de la rue de l'Audience, feront pendant les logements en accession à la propriété du quartier de la gare d'Ermont Eaubonne, de la rue de Stalingrad ou de la rue Saint-Flaive, soit près de 1 500 logements qui seront construits dans les cinq ans à venir. Cet équilibre entre les différents types d'habitat permettra de garder à Ermont cet équilibre urbain et social qui est une des dimensions constitutives de son identité et de son histoire.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

INSTALLÉ À L'ANGLE DE LA RUE JEAN RICHEPIN ET DE L'AVENUE DU PRÉSIDENT GEORGES-POMPIDOU, UN COMMISSARIAT TOUT NEUF A OUVERT SES PORTES AU DÉBUT DU MOIS DE MAI DERNIER. RÉPONDANT AUX NORMES DE SÉCURITÉ ET DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, L'INAUGURATION DE CE NOUVEAU COMMISSARIAT, LE 21 MAI, S'EST FAITE EN PRÉSENCE DU PREMIER MINISTRE, FRANÇOIS FILLON, ET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, BRICE HORTEFEUX.



Le nouveau commissariat, qui couvre les territoires d'Ermont, Montlignon, Eaubonne, Franconville, Le Plessis-Bouchard et Saint-Prix, a ouvert ses portes début mai.

INAUGURATION Nouveau commissariat



Monsieur le Maire accueille le Premier ministre, François Fillon.



Le traditionnel coupage du ruban, par le Premier ministre, François Fillon, entouré du Président de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, Monsieur Alain Goujon, de Monsieur le Maire et de Monsieur le Député, Claude Bodin.

TÉLEX - TÉLEX

Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur www.ville-ermont.fr. Le principe est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec du Val d'Oise a mis en place des agences d'accueil qui reçoivent les administrés. Pour Ermont, cette agence, qui se situe au 7 rue Saint-Flaive Prolongée, département de domiciliation. /// En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent.



Retrouvez le discours de Monsieur le Maire en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-ermont.fr



Après avoir visité les locaux, le Premier ministre a assisté à une réunion de travail avec les différents services représentatifs de la circonscription de la Sécurité Publique et en présence des personnalités politiques.



À la suite de la visite des locaux et de la réunion de travail, Monsieur le Maire a tenu un discours d'inauguration.
De g. à d., 1^{er} rang : le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, Brice Hortefeux, le Premier ministre, François Fillon, Monsieur le Maire, le Préfet, Pierre-Henry Maccioni.
De g. à d., 2^e rang : l'Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme et Conseiller général, Lionel Georgin, le Député du Val d'Oise, Yanick Paternotte et le Président de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, Alain Goujon.



Suite à la fusillade meurtrière du 20 mai dernier à Villiers-sur-Marne, le Premier ministre a fait observer une minute de silence.



À la suite des discours, les différentes personnalités politiques ont salué les agents de la Police Municipale Intercommunale.

Commissariat d'Ermont
201 rue Jean Richepin
95120 Ermont
01 30 72 66 66

Conseiller municipal délégué
Chargé de la Sécurité : **Benoît Blanchard**

- TÉLEX - TÉLEX

Ermont et livrer votre regard sur la ville et sa vie. /// Afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population, la Caisse d'assurance maladie est ouverte mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 (hors congés scolaires). Un numéro de téléphone unique 36 46 suivi du Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles avec votre facture d'eau, en mairie et sur le site : www.eaupotable.santé.gouv.fr ///



© Fotolia

Les papas et leurs enfants passent un moment privilégié autour d'une activité commune.

Le 25 mai dernier, quatre enfants ont bénéficié d'un atelier de baby-gym avec leur papa, dans le cadre du parloir père-enfants.

En 2006, la Municipalité a créé un partenariat avec l'administration pénitentiaire (MAVO et SPIP) afin d'aider à la réinsertion des détenus. Quatre ans plus tard, de nombreux services municipaux travaillent avec cette administration et mettent en place de nouvelles actions, permettant ainsi une meilleure réinsertion des détenus.

Du théâtre et des percussions

Pour la quatrième année consécutive, le théâtre s'est invité dans les murs de la MAVO. Du 1^{er} au 5 mars derniers, deux comédiennes de la compagnie Nagananda, actuellement en résidence à Ermont, et le professeur de percussions du conservatoire municipal de théâtre, de musique et de danse Jacques Juteau ont organisé un stage de théâtre et de percussions en partenariat avec le service culturel de la MAVO, sur le thème de l'ailleurs. Une dizaine de volontaires a participé à ces ateliers artistiques et s'est produit le 5 mars dernier dans un spectacle regroupant le travail des deux ateliers. Voyage et poésie étaient au programme.

Privilégier la relation père-enfant

De manière expérimentale, le 25 mai dernier, un atelier de baby-gym a été mis en place, l'après-midi, dans le cadre du parloir père-enfant. Avec pour objectif de maintenir le lien parents-enfants pendant la détention, ces ateliers baby-gym permettent aux pères et à leurs enfants de passer un moment privilégié autour d'une activité commune. Ainsi, quatre enfants, entre 2 et 5 ans, ont retrouvé leur papa au sein de l'établissement pénitentiaire pour

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ, LA MAISON D'ARRÊT DU VAL D'OISE (MAVO) ET LE SERVICE PÉNITENTIAIRE ET DE PROBATION DU VAL D'OISE (SPIP), LES ACTIONS DESTINÉES À LA RÉINSERTION DES DÉTENUS DANS LA SOCIÉTÉ S'INTENSIFIENT.

PRÉVENTION - RÉINSERTION Du nouveau à la MAVO

une séance de baby-gym, encadrée par l'intervenante baby-gym de la commune d'Ermont et la psychologue des parloirs pères-enfants au sein de la MAVO. Suivant le succès rencontré par cette première expérimentation, cet atelier sera reconduit. Par ailleurs, un détenu en fin de peine qui bénéficie de permissions de sortie va pouvoir profiter d'un cours particuliers d'aquagym avec son enfant à la piscine municipale Marcellin Berthelot.

Les chantiers d'insertion

Des chantiers d'insertion sont régulièrement mis en place par la Municipalité, en partenariat avec le SPIP du Val d'Oise et le CPCV. À raison de 22 heures par semaine, les personnes placées sous main de justice bénéficiant d'un aménagement de peine et placées sous bracelet électronique sont amenées à repeindre cages d'escalier, halls d'immeubles, parkings... Encadrés par un agent technique spécifiquement recruté par le CPCV, ces permissionnaires ont l'occasion de remettre en peinture divers chantiers d'Ermont Habitat ou de la Municipalité.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartiers

Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 20

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**

TÉLEX - TÉLEX

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, Reprise des permanences jeudi 16 septembre /// Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. de Paris - 95600 Eaubonne). /// Inscrivez-vous au service d'informations SMS de la ville d'Ermont. Ce service vous permet, sur votre mobile ou sur

SOLIDARITÉ

Une chaîne humaine, de fil en aiguille

Prenez des photos et déposez-les sur le site de la ville.
www.ville-ermont.fr



Un morceau = Une écharpe

Depuis de nombreuses années, la Municipalité d'Ermont met en place des manifestations de solidarité. Lors du prochain Téléthon, les Ermontois pourront acheter des « morceaux » d'une grande écharpe collective,

créée par des petites mains volontaires dont les premiers coups d'aiguille ont été lancés le 16 avril dernier. Mise en place par le centre socio-culturel des Chênes, cette écharpe du cœur va se « construire » grâce à la solidarité d'une « chaîne » humaine ; elle voyagera de lieu en lieu et grandira de mois en mois. Le but n'est pas de réaliser un record de la plus grande écharpe mais bien de créer un mouvement de solidarité et de récolter des fonds pour la cause des enfants. Ainsi, à chaque nouvelle manifestation des centres socio-culturels, cette écharpe sera mise à disposition des petites mains tricoteuses ermontoises. Le reste du temps, elle sera à disposition dans le hall du centre socio-culturel des Chênes, aux heures d'ouverture de l'établissement. Prochain rendez-vous pour tricoter cette écharpe du cœur : samedi 12 juin, lors des ateliers *Carreaux d'art*, à l'Espace Rebuffat et au centre socio-culturel François Rude.

Retrouvez la liste des manifestations où vous pourrez participer auprès des centres socio-culturels ou sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo
95120 Ermont
01 34 14 32 65

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, la Solidarité et la Santé : **Chantal Gras**

AGENDA 21 LOCAL

Les Ermontois associés



La Municipalité poursuit son programme de développement durable avec l'élaboration d'un Agenda 21 local lancé à l'automne dernier. Dans ce cadre, elle invite tous les Ermontois à des réunions publiques : les Ateliers 21. Véritables « fabriques » du développement durable, ces ateliers de concertation avec les Ermontois ont pour vocation de nourrir l'Agenda 21 local des perceptions, expériences et propositions de chacun. Les derniers Ateliers 21 sont proposés aux Ermontois jeudi 3 et mercredi 16 juin. À travers un travail de réflexion en petits groupes encadrés par le bureau d'études Sémaphores, ces rencontres conviviales

feront émerger des propositions d'actions concrètes.

Deuxième session des Ateliers 21
Jeudi 3 et mercredi 16 juin à 20h
Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex

Service municipal du Développement Durable
01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal

LOISIRS

Maman, les p'tits bateaux...

La Municipalité offre la possibilité aux enfants de jouer, gratuitement, avec des bateaux dans les eaux du bassin du théâtre Pierre Fresnay, les mercredis et samedis après-midi, de 15h30 à 18h, du 16 juin au 31 juillet. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte et doit s'adresser sur place à l'animateur. Nouveauté cette année, les animateurs qui vous accueilleront autour du bassin du théâtre Pierre Fresnay ont suivi la formation scientifique "Flotte coule". Ils

vous proposeront ainsi à vous et vos enfants diverses animations spécifiques.

Direction de l'Action Éducative
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**



© Fotolia

- TÉLEX - TÉLEX

jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu **jeudi 17 juin** au Centre communal d'action sociale. gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Cés vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98. (29 avenue la boîte vocale de votre téléphone fixe, d'être informé en temps réel de tout événement se produisant sur la commune. ///



© Fotolia

Le ministère de la Santé donne des conseils, tout l'été, pour se protéger de la chaleur et informe sur l'état du niveau d'alerte, notamment par le biais de la plate-forme Canicule Info Service (appel gratuit) : 0 800 06 66 66.

SENIORS

Prévention canicule

LA MUNICIPALITÉ EST PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE AUX RISQUES ENCOURUS PAR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DE FORTES CHALEURS. AVEC L'AIDE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), ELLE A ENGAGÉ UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION CANICULE AFIN DE CONSEILLER ET DE VENIR EN AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES.

Comme chaque année, la Municipalité met en place un système de veille en cas de canicule cet été. Celui-ci consiste à proposer aux personnes âgées de plus de 60 ans, isolées ou de santé fragile, de s'inscrire auprès du CCAS afin d'être appelées quotidiennement par téléphone en cas de déclenchement d'alerte de niveau 2 du plan canicule (cf. encadré ci-contre). Cette alerte est déclenchée par le préfet.

Si une personne ne répond pas au téléphone alors qu'elle est censée être chez elle, la personne référente sera immédiatement prévenue et, le cas échéant, les pompiers.

De même, le CCAS reste à la disposition des personnes qui souhaitent être aidées ou conseillées. Enfin, un dépliant est disponible au CCAS et en mairie, ainsi que sur le site internet de la ville www.ville-ermont.fr. Celui-ci recense les principaux signaux d'alerte et prodigue des conseils à suivre en cas de fortes chaleurs.

Les niveaux d'alerte

Le plan national canicule comporte trois niveaux d'alerte :

- **niveau 1** : ce niveau de veille saisonnière est déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août de chaque année ;
- **niveau 2** : ce niveau est déclenché par les préfets des départements concernés, sur recommandation du ministère. Le CCAS met en œuvre les actions de prévention ;
- **niveau 3** : c'est le niveau de mobilisation maximale, déclenché sur instruction du Premier ministre.

Les seuils sont définis sur la base d'une évaluation des risques sanitaires pour la population, réalisée par l'Institut de veille sanitaire (IVS) en lien avec Météo France.

À ne pas manquer

Conférence du mois

Le CCAS propose aux seniors ermontois une conférence sur le thème *La curatelle et la tutelle* vendredi 4 juin, à 10 h 30 à la salle polyvalente de l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice Berteaux). L'association ATIVO, d'entraide et d'action sociale, fera le point sur toutes les interrogations et préoccupations du public dans ce domaine. Entrée libre et gratuite.

Des rencontres intergénérationnelles

Le CCAS et les accueils de loisirs Victor Hugo et Paul Langevin organisent des rencontres intergénérationnelles. Mercredi 9 juin, enfants et seniors fleuriront la résidence Jeanne d'Arc. Mercredi 16 juin, ils se réuniront autour d'une animation et d'une visite des jardins familiaux, de 14 h 30 à 17 h 30. L'accueil est libre et gratuit.

Initiation aux premiers secours (IPS)



Connaissez-vous les gestes de premiers secours les plus simples ? En cas d'accident, que devez-vous faire pour ne pas aggraver la situation ? Encadrés par des sapeurs pompiers du Val d'Oise, les seniors ermontois pourront tester les différents gestes à suivre lors de l'atelier d'Initiation aux premiers secours, jeudi 10 juin à l'espace seniors Anatole France (36 rue de Stalingrad). Inscriptions auprès du CCAS.

Dispositif anti-canicule

Coupon à retourner au Dispositif anti-canicule - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Mairie bâtiment A - 100 rue Louis Savoie BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Je soussigné (e) Nom _____

Prénom _____ Né(e) le _____

Demeurant (adresse complète) _____

Étage _____ Code d'entrée _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable : _____

Déclare être une personne âgée de plus de 60 ans, isolée ou de santé fragile et désire bénéficier de l'assistance du Centre communal d'action sociale en cas de canicule pour l'été 2010.

Personne à prévenir en cas de problème en juillet et en août :

Nom _____ Prénom _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Adresse : _____

Liens familiaux ou relationnels : _____

Je m'absente d'Ermont du _____ au _____

Signature :

Les ateliers seniors : bilan



Atelier stimulation de la mémoire.

Tout au long de l'année, le CCAS propose aux seniors ermontois de nombreuses actions comme des ateliers informatiques, des activités sportives (Tai-Chi-Chuan), des ateliers santé (stimulation de la mémoire ou bien-être) et des sorties culturelles.

Afin de faciliter l'accès aux ateliers, un service gratuit de covoiturage est mis en place pour aider les personnes qui ne peuvent s'y rendre seules.

Les ateliers informatiques

Les seniors ermontois participent depuis de nombreuses années à des cours d'informatique hebdomadaires. Depuis leur création en 2005, c'est une centaine de seniors par an qui peut suivre ces cours. Deux ateliers ont été mis en place selon le niveau : des séances d'initiation pour les débutants et d'utilisation de logiciels photographiques et audiovisuels pour les plus avancés.

Ceux-ci permettent aux seniors de découvrir ou de mieux connaître l'outil informatique et de ne pas se sentir exclus. De plus, ils leur offrent la possibilité de mieux maîtriser internet, outil devenu désormais indispensable pour de nombreuses personnes.

Fort de son succès, l'atelier informatique compte chaque année une liste d'attente. Pour autant, n'hésitez pas à vous inscrire !



Les ateliers santé

Du côté sportif, le Tai-Chi-Chuan se révèle être l'activité idéale pour les seniors. Organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports, celle-ci permet d'entretenir ses muscles, sa souplesse et aide à se détendre. Une centaine de seniors a, à ce jour, participé à cet atelier.

Depuis 2006, des ateliers de stimulation de la mémoire basés sur des jeux, exercices de connaissances diverses et des supports musicaux sont proposés par le CCAS. Une cinquantaine de seniors y participe chaque année.

L'atelier bien-être propose aux seniors des séances de relaxation, nutrition, soins de beauté et de sophrologie, les aidant à un meilleur épanouissement.

Des dimanches au théâtre à tarif réduit

Le CCAS offre aux seniors la possibilité d'assister à des spectacles le dimanche à des tarifs réduits. Récemment, ceux-ci ont pu profiter d'une réduction pour le spectacle de chansons *Viel chante Brel* avec Laurent Viel et Thierry Garcia et pour le spectacle d'humour musical du Quartour avec *Morceaux choisis*.

Centre communal d'action sociale

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT CONCRÉTISE SA VOLONTÉ D'OFFRIR UN ACCÈS COMMUN À LA CULTURE POUR TOUTE LA POPULATION DU TERRITOIRE EN METTANT EN PLACE, DÈS LE 1^{ER} JUILLET, UNE TARIFICATION UNIQUE POUR LES ADHÉRENTS DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DE VAL-ET-FORÊT.



INTERCOMMUNALITÉ

Un tarif unique

pour une culture en commun



La communauté d'agglomération Val-et-Forêt souhaite faciliter les conditions d'accès à la lecture publique et à la culture pour tous. Soucieuse également de renforcer l'attractivité de son réseau de lecture publique, elle opte pour la mise en œuvre d'un tarif unique simple, attractif et commun à tous les habitants du territoire.

À partir du 1^{er} juillet prochain, 5 € vous suffiront pour emprunter, à l'année, livres, revues, DVD ou encore CD dans toutes les bibliothèques et médiathèques intercommunales.

5 € pour l'année

Dès cet été, les habitants de Val-et-Forêt pourront bénéficier de toutes les ressources documentaires des sept structures culturelles du territoire pour un abonnement annuel de 5 €. Cette adhésion est unique et valable dans toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire de Val-et-Forêt. Il vous suffit de vous inscrire une fois auprès de la bibliothèque de votre lieu de résidence pour en bénéficier. L'abonnement est gratuit jusqu'à 18 ans, pour les étudiants jusqu'à 25 ans et les bénéficiaires des minima sociaux, quel que soit leur âge. Pour les non-résidents de l'agglomération, le tarif sera de 50 €*. Ces tarifs s'appliqueront au fur et à mesure du renouvellement des adhésions, dès le 1^{er} juillet.

Une carte unique

Une nouvelle carte unique, valable sur l'ensemble de l'agglomération, sera délivrée à chaque abonnement ou réabonnement, à compter de juillet. Elle devra être conservée par l'adhérent qui devra la présenter à chaque emprunt.



Dès cet été, les habitants de Val-et-Forêt pourront emprunter toutes les ressources documentaires des sept bibliothèques et médiathèques du territoire pour un abonnement annuel de 5 €.

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Rue du Centre Technique
BP 20029
95121 Ermont Cedex
01 34 44 82 00
www.valetforet.org

*hors cas de gratuité énumérés ci-dessus valables pour les résidents et les non résidents de la communauté d'agglomération.

N'oubliez pas de prévenir la police en cas d'absence prolongée.



POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE, EN COLLABORATION AVEC LA POLICE NATIONALE, PROPOSE AUX HABITANTS L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Des vacances **sereines**

Depuis de nombreuses années, les forces de police assurent le service gratuit Opération tranquillité vacances pour que vous passiez des vacances sereines. Nouveauté cette année, l'opération est étendue à l'ensemble des vacances scolaires.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez déposer une demande directement auprès des services de police. Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Modalités de l'intervention

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, vous devez prévenir la police au moins trois jours avant votre départ et partir au minimum sept jours consécutifs. Les agents laisseront une preuve de leur passage dans les boîtes aux lettres après chaque ronde. N'oubliez pas d'avertir les services en cas de départ retardé, annulé ou de retour anticipé.

Bilan de l'été 2009

L'été dernier, près de 1200 demandes de surveillance ont été déposées, tant au commissariat de police que dans les postes de police municipale. Plus de 1 800 heures ont été consacrées par les agents à ce dispositif et 19 200 passages ont été effectués.

Commissariat principal d'Ermont
201 rue Jean Richepin
95120 Ermont
01 30 72 66 66

Police municipale intercommunale
7 rue de la Réunion
95120 Ermont
01 30 72 94 60

Conseiller municipal délégué
Chargé de la Sécurité : **Benoît Blanchard**

Cette année, l'Opération tranquillité vacances a été étendue à l'ensemble des vacances scolaires.

L'ANCIEN POSTE DE POLICE D'ERMONT ACCUEILLE LA COMÉDIENNE ET RÉALISATRICE AIDA DAGHARI ET TOUTE SON ÉQUIPE POUR LE TOURNAGE DE SON NOUVEAU COURT-MÉTRAGE *MA SŒUR, MA MOITIÉ* PRÉVU ENTRE JUIN ET JUILLET PROCHAINS. IL S'AGIT D'UN PROJET RÉUNISSANT PLUSIEURS GRANDS COMÉDIENS AUTOUR D'UNE HISTOIRE TOUCHANTE D'AMITIÉ ET DE TOLÉRANCE.

© D.R.



« Le but recherché est de dresser un tableau chaleureux de la banlieue, non caricatural » précise Aida Daghari.

SILENCE, ON TOURNE !

Du cinéma au commissariat

Aida Daghari, connue pour ses interprétations au théâtre, au cinéma et à la télévision pose ses valises à Ermont en tant que réalisatrice le temps d'un tournage... au poste de police !

Elle réalise en effet un court métrage intitulé *Ma sœur, ma moitié* et y joue le rôle d'Amel, l'un des deux personnages principaux. Amel est inspectrice de police dans un commissariat de banlieue.

L'histoire

C'est l'histoire d'Amel et Nathalie, amies d'enfance et sœurs de cœur. Elles ne se sont jamais quittées. Ensemble, elles ont construit leur propre équilibre et font face aux difficultés du quotidien. À deux, elles sont plus fortes !

Malheureusement, un terrible drame va bousculer leur vie. Nathalie s'est fait agresser au pied de l'immeuble d'Amel, situé dans une cité difficile. Elle n'a pas survécu. Amel est déterminée à retrouver l'assassin de sa sœur...

Un casting étonnant

Aida Daghari a choisi des comédiens inconnus pour interpréter les personnages de son histoire mais elle a aussi fait appel à plusieurs grands comédiens et comédiennes.

Participent donc à cette aventure Daniel Prevost, Simon Abkarian, Roland Marchiso, Blandine Métayer, Jean-Luc Lemoine, Gérard Darier, Farid Larbi ou encore Smail Mekki.

Avec *Ma sœur, ma moitié*, Aida Daghari cherche à montrer une image positive de la banlieue en mettant en avant les rapports qui existent entre les membres d'un quartier.



L'ancien poste de police d'Ermont.

Qui est Aida Daghari ?

Formée au Conservatoire de Paris, Aida Daghari a travaillé au théâtre du Splendid où elle a collaboré à de nombreux spectacles. Elle s'est aussi employée à découvrir de nouveaux talents.

On connaît aussi Aida Daghari grâce à ses rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision.

Au théâtre, elle a joué dans la pièce *Jours de soldes*, mise en scène par Gérard Darier, et dans la pièce *Entre vos murs*, écrite et mise en scène par Samuel Ganes.

Côté cinéma, on l'a vue, entre autres, dans *L'antidote* de Vincent de Brus, *Laisse tes mains sur mes hanches* de Chantal Lauby, *Chouchou* de Gad Elmaleh, *Mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs* de Charlotte de Turckheim ou encore *Grosse fatigue* de Michel Blanc.

ANIMATIONS

Conseils de quartier

LES CONSEILS DE QUARTIER, AU NOMBRE DE NEUF, SONT DES LIEUX D'INFORMATION, D'ÉCOUTE, DE DÉBATS ET D'EXPRESSION CONCERNANT LES PROJETS MUNICIPAUX OU ENCORE LE CADRE DE VIE DE CHACUN. ILS ORGANISENT ÉGALEMENT DES ANIMATIONS POUR LES HABITANTS DE LEUR QUARTIER.

La participation des habitants d'Ermont à la vie de la cité est primordiale. Pour marquer la fin de l'année et le début de l'été, les conseils de quartier proposent diverses animations où bonne humeur et divertissement sont au programme.

Conseil de quartier Espérances/Arts

Le conseil de quartier Espérances/Arts et le Club des Espérances organisent un vide-grenier avec animations et buvette dimanche 6 juin au foirail.

Conseiller municipal délégué Chargé de la Communication et responsable du conseil de quartier Espérances/Arts : Youcef Khinache

Quartiers Cernay/Ermont-Eaubonne

Les conseils de quartier de Cernay et d'Ermont-Eaubonne proposent, **dimanche 13 juin**, de 12 h à 18 h, au complexe sportif Raoul Dautry, un pique-nique aux musicalités antillaises.

Au programme : pique-nique/barbecue (repas à apporter), spectacle antillais avec le groupe Sous le soleil des Tropiques, stands variés pour les enfants avec création de chapeaux festifs, de colliers de fleurs, de sculptures sur ballons et de cours de percussions. Le goûter et les boissons seront offerts. Une tombola permettra de gagner des places de théâtre ou de concert parmi la saison prochaine d'Ermont-sur-scènes.

Adjointe au Maire Chargée de la Culture et responsable du conseil de quartier de Cernay-Glatignies : **Martine Pégorier-Lelièvre**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable et responsable du conseil de quartier d'Ermont-Eaubonne : **Catherine Klein-Souchal**

Quartiers Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Les Chênes

Les conseils de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Les Chênes, en partenariat avec le centre socio-culturel des Chênes, organisent **dimanche 20 juin** une fête de quartier, de 10h à 19h, sur la place de la Grande Tour. De nombreuses animations seront proposées pour petits et grands.

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et responsable des conseils de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Les Chênes : **Joëlle Dupuy**

Quartier Passerelles-Carreaux-Commanderie

Ce conseil de quartier, en partenariat avec le centre socio-culturel François Rude, vous convie à sa fête de quartier, **samedi 3 juillet**, sur la plaine du complexe sportif Gaston Rebuffat. De nombreuses animations sont prévues et notamment un concours de mini-miss pour les 4-10 ans.

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie associative et de la Vie de quartier et responsable du conseil de quartier Passerelles-Carreaux-Commanderie : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**

Service municipal de la Politique de la ville et de la Vie de quartier

100 rue Louis Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 65

Lieu d'échange et de discussion, les conseils de quartier sont un lien direct entre les élus et la population. Ils sont force de proposition et permettent ainsi de rester au plus près des besoins des Ermontois afin de mieux répondre à leurs attentes.



COMMERCES

Des boutiques à la page !

AUJOURD'HUI DE NOUVELLES TENDANCES SE DÉVELOPPENT. LE COMMERCE EST TOUJOURS EN ÉVOLUTION. NOUS AVONS RENCONTRÉ TROIS COMMERÇANTS ERMONTOIS QUI MONTRENT L'EXEMPLE EN LA MATIÈRE.

Apple Bio
Madame Simei, propriétaire et responsable



Comment vous êtes-vous approprié les lieux ?
En avril 2009, j'étais en stage chez Apple Bio afin de finaliser ma formation pour devenir responsable de magasin spécialisé dans les produits bio. Un jour, une personne s'est présentée pour acheter le magasin. À cet instant, j'ai compris que je ne pouvais me passer du contact avec les gens, le partage de recettes et l'échange de conseils. J'ai ainsi proposé à mes patrons de leur racheter leur fonds de commerce. Voilà comment je suis devenue propriétaire d'Apple Bio.

Que proposez-vous à vos clients de différent ?
Afin de répondre au mieux aux attentes de mes clients, j'ai mis à leur disposition deux ordinateurs pour vérifier que le produit qu'ils achètent correspond à leur besoin et surtout qu'il n'y a aucune contre-indication avec une prise d'autres traitements. De plus, dans les semaines à venir, il est prévu la présence d'une naturopathe un après-midi par semaine qui proposera des conseils adaptés à chacun.

Apple bio – 16 rue de l'Eglise
95120 Ermont - 01 34 13 54 09

Déclic Studio Photo

Madame Leacadio, propriétaire et responsable

Passionnée par la photographie, vous ouvrez votre boutique. Racontez-nous.

Il y a quatre ans, mon ami, passionné et photographe de profession, a ouvert son magasin à Argenteuil. Je l'ai aidé pendant un an et j'ai choisi de suivre une formation accélérée. À l'obtention de mon diplôme, j'ai décidé d'ouvrir mon propre magasin à Ermont.



Comment vous êtes-vous adaptée avec l'effervescence des nouvelles technologies ?

Au début, cela a été difficile. Les seniors venaient pour du développement argentique (pellicule) et les jeunes avaient du mal à franchir la porte du magasin pour développer leurs photographies numériques. Afin de prendre le pan positif des nouvelles technologies, j'ai fait de la publicité dans mon magasin sur les différents produits que l'on peut réaliser grâce aux technologies numériques : transposition de diapos sur support numérique, transposition d'anciens films (super 8) en DVD, restauration d'image ancienne... Tous les produits que l'on trouvait sur internet vous les trouvez chez nous avec un gain de temps, comme par exemple la réalisation d'un livre-photo en dix minutes.

Déclic studio photo – 3 rue de République
95120 Ermont - 01 34 15 15 15

Aux cépages d'Ermont

Monsieur Besson, propriétaire et responsable

Après 13 années d'expérience comme sommelier, vous ouvrez votre cave.

Après diverses expériences professionnelles, j'ai cherché à m'installer et à partager ma passion. J'ai repris une ancienne cave et j'ai voulu tout changer en faisant quelque chose de plus jeune mais surtout en phase avec ce que j'aime : le vin naturel. J'ai eu le déclic lors d'une visite chez un vigneron en Sologne qui faisait du « bio » dans les vignes et ne trichait pas dans son chai. Je me suis vite rendu compte qu'il y avait une demande importante et une carence dans le domaine. Aujourd'hui, c'est un peu plus de trois cents références de vins naturels que je propose.



© DR

Vous organisez des soirées autour du vin, pouvez-vous nous expliquer votre concept ?

Depuis l'ouverture de la boutique en mai 2006, je propose, un vendredi sur six, une soirée de dégustation de vins dont le thème est choisi avec des clients adeptes du concept.

Je donne également des cours de dégustation à la Maison des jeunes et de la culture et depuis janvier dernier, en partenariat avec le restaurant Vin sur vin, nous proposons une soirée en présence d'un vigneron autour de cinq plats et de cinq vins.

Aux cépages d'Ermont - 5 rue de la République
95120 Ermont - 01 34 13 54 09

Sur des produits dématérialisables comme le disque, le cybercommerce a de l'avenir. Pour les autres types de produits, le magasin reste la forme de commerce la plus dominante en terme de développement social.

Conseiller municipal délégué Chargé du commerce : **Michel Auger**

Prenez des photos et déposez-les sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr.

LECTURE

Les livres s'invitent dans les rues

Favoriser l'accès à la lecture est l'une des missions de la médiathèque intercommunale André Malraux. Parmi l'ensemble des actions menées au quotidien pour remplir cette mission par la médiathèque et son

annexe Les Passerelles, une bibliothèque de rue est organisée, depuis trois ans maintenant, en juillet et en août, dans deux quartiers de la commune. Enfants et adultes sont invités à se rassembler autour des livres pour vivre ensemble ou en solitaire des aventures, le mercredi au quartier des Chênes, au pied du grand cèdre et le vendredi au quartier des Carreaux, près de l'espace jeux, de 15 h à 17 h 30.



© Sophie Nobelet

Bibliothèque de rue
En juillet et août, de 15 h à 17 h 30
Médiathèque intercommunale
André Malraux
9 rue de la République
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

COMMÉMORATIONS

Célébrations du 18 juin 1940 et de la Libération

Vendredi 18 juin, les Ermontois auront l'occasion de célébrer l'appel à la Résistance, lancé le 18 juin 1940 par le Général de Gaulle depuis Londres. Rendez-vous à 19h dans le parc de la mairie avec M. le Maire et les membres du conseil municipal pour se rendre au monument qui a été érigé en commémoration de l'Appel du 18 Juin, au carrefour de l'avenue de la Mairie et de la route de Franconville.

Second événement historique d'importance, la Libération d'Ermont. Vous êtes invités à célébrer cette libération le dimanche 29 août à partir de 9h 15, à l'ancien cimetière, rue Édouard Branly, pour aller fleurir les stèles des héros de la Résistance. Le cortège se rassemblera ensuite à 11h 15 dans le parc de la mairie pour se rendre au monument aux Morts et y déposer une gerbe.



© Dédic photo

Service municipal des Relations Publiques
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28

CONFÉRENCES

Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, les centres socio-culturels François Rude et Les Chênes organisent deux conférences-débats, mardi 8 juin à 18 h 30 au centre socio-culturel François Rude et mardi 15 juin à 18 h 30 au centre socio-culturel des Chênes.

Ces deux rencontres seront animées par Edith Tartar Goddet, psychologue clinicienne et psychosociologue qui proposera aux parents des conseils pour aider leur enfant au passage en

cours préparatoire (CP) et à l'entrée au collège avec le passage en sixième.

Conférences-débats Accompagnement à la scolarité à 18 h 30
Mardi 8 juin au centre socio-culturel François Rude - 2 place François Rude
Mardi 15 juin au centre socio-culturel des Chênes - 9 rue Utrillo

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Retour en images

Music-hall de la vie



Les centres socio-culturels des Chênes et François Rude, en partenariat avec la compagnie théâtrale Les Fous à Réaction [associés] et Ermont-sur-Scènes ont proposé deux représentations théâtrales, les 16 et 18 avril derniers, autour de la pièce **Music Hall** de Jean-Luc Lagarce. Ces représentations ont été le résultat de cinq ateliers théâtraux proposés aux Ermontois dans le cadre du projet *Music Hall de la vie*, destinés à les rassembler autour d'un moment de partage et de bonne humeur.

Mang'attitude

Du 6 au 17 avril derniers, la médiathèque intercommunale André Malraux a organisé un temps fort autour du manga. Au programme, une exposition sur **l'histoire du manga**, ses grands auteurs et ses personnages, mais aussi des ateliers qui ont permis aux jeunes, dès l'âge de 8 ans, de découvrir les différentes étapes de réalisation d'un manga et d'apprendre à en dessiner les personnages. Un voyage au pays du soleil levant.



Les jeunes élus du CMEJ ont animé un atelier de fabrication de mini-potager composé de plants de fleurs et d'aromates. 130 personnes ont participé à cette animation.

Marché horticole

Le 8 mai dernier, les enfants ont eu l'occasion lors du **marché horticole** de découvrir les animaux de la ferme ou de s'essayer à transformer une boîte en carton en vache. Petits et grands ont été sensibilisés sur les notions utiles de la biodiversité avec l'exposition présente sur le marché.



Didier, Erm...
échanges a...
« Lors du m...
plupart des...
développen...
avons pu av...

Soirée loto



De nombreux lots ont été gagnés lors de la **soirée loto** du 17 avril dernier, organisée par le conseil de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux au centre socio-culturel des Chênes.



Lors de ce marché, vous avez pu vous approvisionner en plantes, arbustes ou encore en outils. Ce marché a également proposé des stands animés par le Service municipal des Espaces Verts, par le Syndicat Émeraude qui a, entre autres, apporté des conseils sur le compostage.

ermontois, a particulièrement apprécié les
autour du développement durable :
marché horticole, j'ai pu rencontrer la
acteurs locaux qui œuvrent sur le
ment durable et la biodiversité. Nous
voir des discussions très intéressantes ».

Rugby cité

La deuxième phase du stage Rugbycité s'est déroulée la première semaine des vacances scolaires de Pâques. Les jeunes ermontois ont découvert la pratique du rugby dans les conditions réelles. Suite à ces différents stages, 20 enfants et adolescents ermontois ont participé à la finale départementale de Rugby cité à Gonesse mercredi 5 mai dernier.



Dans l'atelier d'Arachné



Jeudi 6 mai dernier, Ovide a investi le théâtre de l'Aventure. 22 élèves étudiant le latin au collège Jules Ferry et 22 apprenties-couturières du lycée professionnel Ferdinand Buisson, 2 professeures, 2 professionnelles du théâtre et un régisseur ont fait revivre ce poète à travers une **représentation théâtrale intitulée Dans l'atelier d'Arachné**. Ce projet de longue haleine a mobilisé deux classes du collège et du lycée qui ont su allier leurs compétences et leur motivation pour mener à bien cette manifestation ambitieuse.

Circuit pédestre



Le 24 avril dernier, à l'initiative des conseils de quartier Jules-Ferry et Gros-Noyer, un circuit pédestre a été proposé aux Ermontois autour de six **panneaux présentant différents lieux historiques d'Ermont** : l'ancienne mairie, les anciens lavoir et abreuvoir, la halte du Gros-Noyer/Saint-Prix et la gare Ermont Halte à la fin du 19^e siècle, les anciennes écoles de filles et de garçons, le parc Beaulieu ou encore le marché Saint-Flaive.

Paroles d'Ermontois

Françoise : « Il y a deux ans le conseil de quartier avait mis en place la manifestation Ermont d'hier et d'aujourd'hui, ce circuit est une continuité du projet et une excellente idée. »

Alain : « Ce parcours est une très bonne initiative qui pourrait être étendu dans toute la ville. »

INTÉGRÉE AU PROGRAMME BOUGER PLUS, MANGER MIEUX, LA BOUTIQUE ÉCOLE D'ERMONT PROPOSE AUX FEMMES DU QUARTIER DES CHÊNES DES "ATELIERS CUISINE" OÙ L'ON APPREND ENSEMBLE À PRÉPARER UN REPAS SIMPLE, ÉQUILIBRÉ ET PEU COÛTEUX.



Poisson papillote accompagné de riz blanc et gâteau au yaourt préparés lors de l'un des ateliers ; voilà un repas complet, pour moins de 3 €, bon pour la santé et plein de goûts et de saveurs.

PRÉVENTION SANTÉ, Boutique École



Découvrir de nouvelles saveurs, d'autres méthodes de cuisson, des assortiments inconnus et ne jamais s'ennuyer à table : voici les objectifs des ateliers *Bouger plus, manger mieux* de la boutique école d'Ermont à laquelle la Municipalité apporte son soutien financier.

Différentes questions revenaient régulièrement lors de discussions à la boutique école d'Ermont : « Comment m'en sortir, les aliments sont trop chers », « Je n'ai pas d'idée de repas », « Mes enfants sont en surpoids », « Comment manger pour rester belle et mince »... La boutique école, en permettant aux femmes de cuisiner ensemble dans une ambiance conviviale, donne un lieu et un temps pour réfléchir et répondre à ces questions.

Manger bon, bon, bon

Ces ateliers de préparation et de réalisation de repas ont trois objectifs à travers les trois thèmes suivants :

- *Bon pour la santé* : cet atelier doit aider à préparer des menus équilibrés et diversifiés, en expliquant les qualités de chaque aliment ;
- *Bon pour le portefeuille* : le budget établi ne doit pas dépasser 3 € par personne pour un menu complet ;
- *Bon pour le goût* : les recettes proposées doivent être simples, attractives et rapides tout en faisant découvrir de nouvelles saveurs.

Débats sur la santé

Depuis le début de l'année 2010, la boutique école d'Ermont organise, dans le cadre de la prévention santé et en partenariat avec la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF), des réunions d'information en direction des femmes. Ainsi, les différents débats proposés ont traité de la prévention des cancers féminins, de la contraception, des maladies sexuellement transmissibles, des addictions ou encore du thème « prendre soin de soi »...

Les ateliers *Bouger plus, manger mieux*

Par petits groupes d'une dizaine de personnes, les participantes se réunissent une fois par mois ; la séance se compose de deux parties. La première phase consiste à élaborer le menu, choisir les produits, les recettes et acheter les ingrédients nécessaires ; en réfléchissant aux qualités nutritives des aliments, mais aussi aux défauts de certains d'entre eux. Pour la deuxième partie de séance, les personnes présentent réalisent le repas, le cuisinent et le dégustent.

Le point de vue de...

Aïcha Chachou, formatrice du CPCV, encadre ces ateliers et assure le suivi et la logistique de ce projet : « L'objectif premier de cette boutique école est l'insertion socioprofessionnelle des femmes. Pour cela, nous accueillons des stagiaires et, en parallèle, proposons vêtements et objets à la vente à prix très bas. Au-delà de ce premier objectif d'entraide, j'ai décidé de mettre en place différents ateliers. C'est dans ce cadre qu'ont été créés les ateliers *Bouger plus, manger mieux* qui permettent aux femmes de réapprendre à cuisiner, d'avoir de nouvelles idées de repas et de lutter contre l'obésité. »

Boutique école d'Ermont
5 place de la Grande Tour
95120 Ermont
01 34 13 83 74

Conseillère municipale déléguée chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**

HABITAT

ZOOM SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Parmi les 548 logements et commerces vendus par Icade, Ermont Habitat s'est porté acquéreur de 216 logements. Ainsi la ville réintègre ainsi dans son patrimoine social les logements déconventionnés en 2001. Aujourd'hui, Ermont Habitat dispose d'un parc locatif de 2 013 logements allant du T1 au T5, en passant par des pavillons et s'adressant à l'ensemble des foyers ermontois.

Offrir à tous les conditions de se loger décemment, tel est l'objectif de la politique du logement social. Les logements sociaux sont dits publics lorsqu'ils sont créés, amé-

liorés ou réhabilités, avec des financements de l'État, construits et gérés par des organismes dits d'habitation à loyers modérés (HLM).

Suite page 20



DOSS





Les démarches à effectuer

Pour bénéficier d'un logement HLM, il faut être :

- soit français ;
- soit étranger admis à séjourner régulièrement en France, c'est-à-dire être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité. Il peut s'agir d'une carte de séjour, ou de résident, d'une carte de séjour de ressortissant de l'Union européenne ;
- soit une association déclarée ayant pour objet de sous-louer à titre temporaire à des personnes en difficulté, et dans des conditions particulières ;
- soit une association déclarée ayant pour objet de sous-louer, à titre temporaire, à des personnes isolées ou en ménage, âgées de moins de 30 ans révolus.

QUI PEUT DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL ?

Le logement social est destiné aux personnes et familles sous conditions de ressources. Il est à noter que 80 % de la population ermontoise peut faire une demande pour bénéficier d'un logement social.

Pour exemple, une personne seule dont le revenu fiscal net est inférieur à 21 872 € ou bien une famille composée de quatre personnes, dont deux enfants, dont le revenu fiscal net est inférieur à 47 067 € peut déposer une demande de logement auprès de l'OPH.

Un numéro unique pour des demandes multiples

Aujourd'hui pour bénéficier d'un logement social, vous devez vous inscrire auprès du Service municipal du Logement. Créé par la Municipalité en 2002, ce service est votre premier interlocuteur pour l'enregistrement de votre demande de logement social. Il vous permet de remplir un dossier pour la préfecture (à renouveler tous les ans) afin d'obtenir un numéro unique départemental. Ce numéro vous permet de déposer des demandes auprès de chacun des bailleurs sociaux du département. Pour répondre au plus près à votre souhait, vous devez remplir le plus précisément possible vos dossiers de demande de logement (par exemple, l'étage souhaité).

Afin que votre demande de logement perdure, vous devez, chaque année sans exception, la renouveler à sa date anniversaire. En cas d'oubli, le compteur repart de zéro.

Lieu d'enregistrement, le Service

municipal du Logement assure une seconde mission. En cas de vacance de logement sur le contingent communal ou préfectoral, ce service propose au bailleur trois candidats pour chaque logement. Le bailleur reste toutefois seul décisionnaire pour l'attribution du logement.

Des critères d'attribution

Chaque organisme est libre dans ses choix d'attribution et impose donc ses propres critères. Cependant, il doit obligatoirement tenir compte de plusieurs éléments. Le logement HLM est attribué en fonction de la composition du foyer à la date de la demande, en tenant compte des besoins du candidat en vue notamment de :

- lui permettre d'occuper un logement correspondant à la taille et à la composition du ménage ;
- de le rapprocher de son lieu de travail.

Lorsqu'un logement HLM est attribué, le bénéficiaire reçoit une offre de logement contenant le délai de réponse dont il dispose. Ce délai ne peut être inférieur à 10 jours. Le défaut de réponse dans le délai fixé équivaut à un refus.

Il est à noter toutefois que seule la commission d'attribution des bailleurs est souveraine en matière d'attribution de logements dans son parc locatif, quel que soit le réservataire (préfecture, mairie, 1 % Patronal...).

Le point sur les délais

C'est connu, les délais pour bénéficier d'un logement social sont longs. Toutefois, suivant le type de logement recherché, ce délai est plus ou moins long. En effet, suivant le nombre, la situation ou encore la surface, le délai varie fortement. Pour exemple, le taux de rotation pour les T3 est beaucoup plus élevé que celui des T5, très peu nombreux dans le parc locatif d'Ermont Habitat. Autre exemple, l'OPH est le principal bailleur à offrir des logements sociaux en centre-ville ; le taux de rotation pour ce secteur est très bas, celui-ci étant très demandé et l'offre limitée.

Votre situation évolue, pensez à la mutation !

Votre famille s'agrandit ou au contraire votre appartement est devenu trop grand, vous souhaitez changer de quartier, de type d'habitation ? Ermont Habitat, comme l'ensemble des bailleurs, souhaite que ses locataires puissent évoluer dans leur vie locative. Ainsi, lorsque que cela est possible, l'office favorise les mutations. Pour en bénéficier, il vous faudra impérativement constituer une demande de logement. Renseignez-vous auprès du bureau du logement de l'office qui vous conseillera dans votre démarche ou de celui de votre bailleur.

À la commission d'attribution de l'OPH, différents réservataires





LA POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL C'EST QUOI ?

OSSIER

à tout changement dans votre situation financière, l'APL peut diminuer en fonction de vos revenus et de votre composition familiale.

Le prêt locatif à usage social (PLUS)

Le décret n°99-794 du 14 septembre 1999 a mis en place le prêt locatif à usage social (PLUS). La mise en place de ce prêt a répondu à un double objectif :

- donner aux bailleurs sociaux les moyens, notamment juridiques, de répondre aux exigences de mixité sociale en leur permettant d'accueillir dans les mêmes immeubles des ménages avec des ressources différenciées (cf. ci-dessous) ;
- mieux maîtriser les loyers des opérations.

L'objectif de ce prêt est d'aider les organismes d'habitation à loyer modéré et les sociétés d'économie mixte à financer la production de logements locatifs sociaux dans le cadre de la mixité sociale (acquisition de terrain et construction de logements, construction de logements, acquisition de logements en vue de leur réhabilitation).

Pour tous ces types d'emprunts, une convention est obligatoirement passée entre l'État et l'organisme bénéficiaire. Elle fixe notamment le loyer maximum des logements dans

la limite d'un plafond de loyer prenant en compte le type de logement et la zone géographique.

Les logements construits ou acquis et réhabilités sont destinés à être occupés par des ménages dont les revenus ne dépassent pas des plafonds de ressources, modulés selon le nombre de personnes composant le ménage et la zone d'implantation du logement.

Source : www.logement.gouv.fr

La politique du logement social se décline sous la forme des multiples interventions de l'État, menées le plus souvent en partenariat avec les collectivités locales et les organismes de logement social. Elle se traduit par le financement de la construction et de la rénovation notamment de logements sociaux publics.

Ces habitations sont alors louées à des personnes et des familles sous condition de ressources (cf. ci-dessous).

La construction ou la rénovation de ces logements est possible grâce à différents financeurs comme l'État, les communes à travers des garanties d'emprunts, la Région, le Conseil général ou encore la communauté d'agglomération Val-et-Forêt pour ce qui est de l'OPH. Ces aides sont toutefois soumises à un conventionnement avec l'État lui permettant ainsi de bénéficier des réservations préfectorales.

Ainsi, l'OPH bénéficie de différents types de prêts et notamment du prêt locatif à usage social (PLUS) ; 95 % du parc locatif d'Ermont Habitat a été financé par ce prêt.

L'APL est versée en fonction de vos ressources de l'année N-2. Attention



© Fotolia

Plafond de ressources 2010 pour les logements éligibles au PLUS (revenu net fiscal 2008)

Personne seule	21 872 €
Deux personnes sauf jeunes ménages	32 688 €
Trois personnes ou personne seule + une à charge ou jeunes ménages	39 295 €
Quatre personnes ou personne seule + deux à charge	47 067 €
Cinq personnes ou personne seule + trois à charge	55 719 €
Six personnes ou personne seule + quatre à charge	62 700 €
Par personne en plus	6 986 €

Ermont Habitat - Office public de l'habitat (OPH)

27 rue de la Halte - 95120 Ermont
01 30 72 86 66
opac@ermont-habitat.fr
www.ermont-habitat.fr

Service municipal du Logement

Mairie bâtiment A
 100 rue Louis Savoie - BP 40083
 95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 13
 Fax 01 30 72 38 58
www.ville-ermont.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 9 h - 12 h
 Mardi : 14 h - 16 h

Adjointe au Maire Chargée du Logement et Présidente de l'Office public de l'habitat :
Béatrice Eugène



Concerts, spectacles, démonstrations et expositions sont au programme des portes ouvertes de l'Espace Jeunesse.

SPORT ET JEUNESSE

Les cultures urbaines à l'honneur !

SAMEDI 12 JUIN, À L'OCCASION DES PORTES OUVERTES DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LES CULTURES URBAINES SONT À L'HONNEUR. AU PROGRAMME : BALADE EN ROLLER-SKATE, PARCOURS ET REMISES DE MÉDAILLES, INITIATIONS, DÉMONSTRATIONS, ANIMATIONS, CONCERTS...

Pour ses portes ouvertes, samedi 12 juin, l'Espace Jeunesse sera investi par les cultures urbaines. En partenariat avec les centres socio-culturels, la Direction de la Jeunesse et des Sports proposera diverses animations autour de la glisse urbaine et plus largement des cultures urbaines.

Et que ça glisse !

La traditionnelle balade en roller-skate ouvrira la danse (cf. encadré ci-contre) et laissera place à diverses animations programmées tout l'après-midi, sur le plateau extérieur de l'Espace Jeunesse, aménagé pour l'occasion.

Un espace initiation permettra à chacun de découvrir les pratiques de glisse urbaine, encadrées par l'association Skate Culture 95. En parallèle de ces démonstrations sportives, l'Espace Jeunesse proposera une restitution des ateliers de cultures urbaines : spectacles de danse Hip-Hop, démonstrations de Krump, de Double Dutch en partenariat avec l'association 2 Mes Gars Wat...

L'Espace Jeunesse se dévoile

Au rez-de-chaussée de l'Espace Jeunesse, le Point Cyb et le PIJ seront en libre accès de 15 h à 20 h. Le public pourra découvrir les courts-métrages réali-

Dates des inscriptions aux activités 2010/2011

Toutes les activités
reprendront à partir
du 4 octobre 2010.

Sports

- Inscriptions aux activités seniors : du 6 au 10 septembre à l'Espace jeunesse, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et à partir du 13 septembre par courrier.
- Inscriptions à la baby-gym, aux contrats découvertes sport et culture, à l'école de natation, à la baby-gym aquatique, à la natation adultes lors du Forum des associations et de la vie locale, les 11 et 12 septembre prochains. Période complémentaire d'inscription : du 13 au 18 septembre à l'Espace Jeunesse et à la piscine municipale Marcellin Berthelot pour les activités aquatiques.

Jeunesse

- Inscriptions aux ateliers guitare et musiques actuelles : mercredi 15 septembre, de 14 h à 19 h.
- Inscriptions aux ateliers d'accompagnement à la scolarité sur rendez-vous avec le jeune concerné, sa famille et un membre de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Ce rendez-vous peut être pris dès le lundi 6 septembre 2010.
- Inscriptions aux ateliers arts plastiques, batterie, danse Hip-Hop, slam/rap, poterie, créativité-modelage, audiovisuel et jeunes handicapés à partir du mercredi 15 septembre aux horaires habituels des permanences.

Les ateliers culturels débiteront à partir du
lundi 20 septembre et l'accompagnement à la
scolarité commencera à partir du lundi 27 septembre.

Lors de ces portes ouvertes, vous
pourrez vous renseigner et vous
préinscrire aux activités proposées en
2010-2011.

sés par le Point Cyb et assister à des démonstrations de jeux en réseau.

Le premier étage proposera également diverses animations. Deux expositions s'y tiendront. La première retrace les réalisations des différentes activités manuelles proposées pendant l'année (atelier manga, modelage...); la seconde présente les travaux créés lors de l'atelier jeunes handicapés. De plus, plusieurs initiations à des ateliers seront proposées.

Chacun pourra flâner dans les différents lieux de cet Espace Jeunesse : le café jeunes, l'accompagnement à la scolarité, la salle de musique...

Enfin, durant tout l'après-midi, la salle polyvalente offrira au public des concerts, présentant les différents ateliers de musiques actuelles proposés au cours de l'année : batterie, guitare, orchestres...

Portes ouvertes de l'Espace Jeunesse
Samedi 12 juin, de 15 h à 20 h
Évènement gratuit ouvert à tous

Prenez des photos et
déposez-les sur le
site de la ville.
www.ville-ermont.fr.

La balade roller-skate

Pour ouvrir en beauté cette journée portes ouvertes de la Direction de la Jeunesse et des Sports, les Ermontois pourront participer à la traditionnelle balade en roller. La promenade, qui a lieu de 14 h à 15 h, s'étend sur un parcours de 500 mètres et permettra aux habitants de pratiquer skate, longskate (longue planche à roulettes), roller et trottinette en toute sécurité.

Ce moment sportif se veut avant tout convivial, sans notion de vitesse ni de classement. Aussi, vous pourrez parcourir autant de tours que vous le souhaitez pendant 45 minutes et recevoir votre diplôme de participation ainsi qu'une médaille.

Familiale, cette balade roller-skate est, avant tout, un moyen de sensibiliser enfants et adultes aux pratiques écocitoyennes en roulant écologique. Attention, pour participer à toutes ces animations, les participants sont fortement encouragés à porter les protections réglementaires (casque, protège-poignet, protège-coude et genouillères).

12^e balade en roller-skate
Samedi 12 juin, à partir de 14 h.

Inscriptions sur place avant le départ de 14 h 15.

Gratuit, ouvert à tous.



© Sophie Nolleet

Jeux d'Ermont : à vos marques !

En partenariat avec l'Éducation nationale, la Direction de la Jeunesse et des Sports organise, chaque année, les jeux d'Ermont, de mars à juin.

Au programme, de nombreuses épreuves qui permettent aux écoliers (de la grande section au CM2) de pratiquer des disciplines sportives comme l'athlétisme, la gymnastique ou encore la natation. La commune met à disposition ses installations sportives ainsi que des cars pour l'acheminement des enfants jusqu'aux installations sportives.

À noter, ces jeux scolaires participent aux objectifs de l'opération *Bouger plus, manger mieux*.



© Sophie Nolleet

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 10 30

jeunesse@ville-ermont.fr - sports@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**



Quatre voix mixte a capella.

CHORALE

Au rythme clair

CETTE CHORALE ERMONTOISE SE PRODUIT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DANS DIVERSES MANIFESTATIONS PARFOIS DANS LE BUT D'AIDER DES ASSOCIATIONS CARITATIVES. RENCONTRE AVEC HÉLÈNE MALLET, PRÉSIDENTE DE LA CHORALE.

Comment est née la chorale Au rythme clair ?

Bernard Février, chef de chœur de la chorale paroissiale dans les années 50, a décidé de faire de cette chorale, en 1962, une association loi 1901. L'ensemble des choristes a choisi de l'appeler : chorale Au rythme clair. Spécialisée dans les chants de la Renaissance, les chants sacrés et contemporains harmonisés, cette chorale se compose d'une soixantaine de choristes qui chantent à quatre voix mixte et *a capella*. Nos répétitions ont lieu tous les mardis soirs. Grâce aux locaux mis à notre disposition par la Municipalité et à la compétence de nos chefs de pupitres, chaque voix peut répéter séparément, permettant à chaque pupitre de mieux travailler. Puis, nous nous regroupons et mettons notre travail en commun. Cet avantage nous permet ainsi d'avancer plus efficacement dans notre apprentissage.

Donner des concerts au profit d'associations caritatives est l'un des objectifs de la chorale Au rythme clair.

Vous êtes présidente de l'association depuis 2005, quel est votre rôle ?

Alors que le chef de chœur (Alain Février, fils du fondateur) s'occupe des tâches musicales, j'ai un rôle de communication avec la Municipalité et les autres associations, un rôle administratif (conseil d'administration, assemblée générale, etc.) et enfin un dernier rôle : être à l'écoute des choristes afin de créer une bonne ambiance au sein du groupe. De plus, nous organisons des soirées et des sorties qui nous permettent de nous rencontrer en dehors des répétitions, ce qui renforce le lien social.

Pourquoi avez-vous choisi ce style de chorale ?

Parce que son répertoire de chants sacrés et de chants de la Renaissance permet de proposer au public un aspect de la musique, jusqu'à ce jour trop méconnu. De plus, j'ai beaucoup de plaisir à les interpréter, non seulement parce qu'ils sont beaux mais aussi parce que ce plaisir est visiblement partagé avec le public.

Ce qui me plaît aussi dans une chorale, contrairement à un ensemble vocal, c'est que chacun doit être à l'écoute de l'autre pour ne faire qu'une voix. Une chorale est le résultat du mélange harmonieux des sopranes, des alti, des ténors et des basses.

Découvrez l'univers de la Renaissance

Quelles sont les manifestations les plus représentatives de votre chorale ?

Le concert de la Sainte-Cécile a lieu au mois de novembre en l'église Saint-Flaive à Ermont. C'est notre concert phare au cours duquel nous présentons à notre public ermontois notre travail de l'année. Pour ce concert, nous invitons un organiste et un(e) soliste afin de mêler plusieurs types de musique. L'année dernière, Daniel Blackstone, organiste habituel de notre chorale et une soliste, Carole Moneuse, accompagnée par son organiste Jacob Okopny, sont venus interpréter des morceaux de leur répertoire.

Depuis vingt-trois ans, notre chorale participe à la Fête de la musique et depuis quatre ans au Téléthon. Nous chantons également la messe du 11 novembre en l'église Saint-Flaive. Nous avons participé à la manifestation culturelle municipale *Le loup, peur bleue et nuit blanche* ainsi qu'aux vœux 2008 de Monsieur le Sénateur-Maire.

Notre grande fierté est de chanter, depuis maintenant quatorze ans, le dernier dimanche de janvier en la cathédrale Saint-Louis des Invalides à Paris, à la mémoire du Maréchal Juin, nous sommes accompagnés par l'organiste attaché à la cathédrale.

Quels sont les objectifs de votre association ?

Permettre à tous de chanter, même sans connaissances musicales ; promouvoir le chant choral et partager cet art trop méconnu avec un public de plus en plus fidèle ; donner des concerts au bénéfice d'associations caritatives (par exemple : le Secours Catholique, le Téléthon, les Paralysés de France, etc.), afin de les aider à récolter des fonds nécessaires à leurs actions.

Chorale Au Rythme clair
www.au-rythme-clair.com

Dans le cadre prestigieux du château d'Écouen, musée national de la Renaissance, professionnels et bénévoles vous invitent à découvrir l'univers de la Renaissance sur les terres du Connétable Anne de Montmorency.

Sur les chemins du colporteur, vous irez de scène en scène à travers le parc du château à la rencontre de la France de François 1^{er} et d'Henri II. Au détour du chemin, 250 personnages tout droit sortis de l'Histoire, gueux, moines, manants et villageois, nobles et personnages illustres tels que Léonard de Vinci, François 1^{er}, Henri II, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers, vous conteront l'histoire du Connétable Anne de Montmorency et de ses contemporains.



Spectacle tous les dimanches de juin et le 1^{er} dimanche de juillet

Association intercommunale Autour de Leonardo

75 rue de la Barre - 95170 Deuil-la-Barre

0 953 835 008

www.autourdeleonardo.org

MJC

Pour ce mois de juin, la Maison des jeunes et de la culture vous propose :

- **du jeudi 3 au mercredi 16 juin** : exposition des ateliers poterie, aquarelle, arts plastiques et reliure de la MJC ;
- **samedi 5 juin à 20h30** : gala de danse ;
- **vendredi 11 juin de 9h30 à 12h30** : confection d'un repas végétarien (sur inscription) ;
- **vendredi 18 juin** : soirée lecture sur le thème de l'alimentation ;
- **samedi 19 juin** : soirée orientale ;
- **mercredi 23 juin à 18h** : représentations des ateliers cirque et arts clownesques.

Maison des jeunes et de la culture

Maison des associations

2 rue Hoche

95120 Ermont

01 34 15 73 31

mjc@mjcermont.com

www.mjcermont.com



ÉVÈNEMENT

La symphonie d'Euphonia

DANS VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL DE MARS DERNIER, NOUS VOUS PARLIONS DU PROJET *DE L'ÉCOLE À LA SCÈNE AVEC LA CRÉATION D'EUPHONIA*. À L'INITIATIVE DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE ET DE DANSE JACQUES JUTEAU, CE PROJET DONNE LA POSSIBILITÉ À PRÈS DE 200 ÉLÈVES DES CLASSES ERMONTOISES DE PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN SPECTACLE. AINSI, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES PROFESSEURS, ENCADRÉS PAR DES PROFESSIONNELS, TRAVAILLENT AVEC LEURS ÉLÈVES SUR CET ÉVÈNEMENT DONT L'ÉPILOGUE A LIEU LES 19 ET 20 JUIN AU THÉÂTRE PIERRE FRESNAY. NOUS AVONS RENCONTRÉ CÉCILE FRAISSE DE LA COMPAGNIE NAGANANDA (EN RÉSIDENCE SUR LA VILLE) QUI MET EN SCÈNE *EUPHONIA*.

Pour quelles raisons avez-vous été amenée à travailler sur ce projet ?

Je suis metteur en scène de la Cie Nagananda qui est en résidence depuis janvier dernier sur Ermont. Bien sûr, la résidence consiste d'abord en la création de spectacles comme *Le voyage de Jason* donné en mars dernier au théâtre de l'Aventure. La compagnie prend également part à d'autres projets émanant des services culturels. *De l'école à la scène* en fait partie et j'y apporte mes compétences de metteur en scène et de comédienne puisque je suis également récitant pendant le spectacle.

Pour vous, c'est un défi à relever ?

Oui ! C'est un projet très ambitieux et c'est un challenge à relever. Il y aura près de 200

enfants sur scène et je dois trouver les moyens de TOUS les valoriser. J'essaie de leur donner des conseils pour faire en sorte qu'ils deviennent autonomes. Ce sera leur spectacle. *Euphonia* va leur appartenir et ce sont eux qui feront de ce mélodrame un succès !

En quoi consiste votre mission ?

En janvier, j'ai tout d'abord pris connaissance de la partition puis j'ai rencontré tous les protagonistes, Olivier Penard (le compositeur), bien sûr, mais aussi Dominique Dubail, Sonia Olejnik (professeures et intervenantes dans les écoles)... Je suis intervenue dans chaque classe pour rencontrer les professeurs et expliquer aux enfants le rôle de chacun le jour des repré-

sentations. Une grande partie de mon travail est très technique. Je crée des outils pour que chaque participant connaisse son rôle, ce qu'il doit faire ; je règle les entrées, les sorties sur scène...

Paroles de choristes

Nous avons rencontré six participants à cette aventure : Johanna, Killian, Florence, Éline, Mathis et Juliette qui nous ont livré leurs impressions.

Killian : « Je trouve ça bien de travailler sur *Euphonia* car beaucoup d'écoles se regroupent et travaillent ensemble. »

Éline : « Ce n'est pas un simple spectacle. Il y a des musiciens, des chœurs, de la mise en scène et c'est vraiment intéressant. »

Florence : « Cela nous fait connaître le travail d'un compositeur, de la mise en scène. Pour une fois, on rentre dans le théâtre comme des comédiens et on est sur scène. »

Juliette : « Olivier (Penard), le compositeur, est venu dans notre classe pour nous expliquer ce qu'on allait faire. Ensuite, Dominique (Dubail) est venue pour nous faire répéter et apprendre les chants. »

Mathis : « Pour finir, c'est Cécile (Fraisse) qui est venue nous expliquer son travail, ce qu'est la mise en scène et comment on devait se placer sur la scène. »

Johanna : « Pour ceux qui restent dans leur coin, ça leur permet d'être moins timide. »



Prenez des photos et déposez-les sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr.

Euphonia, création spécialement commandée pour la ville d'Ermont, a représenté près de 150 heures d'interventions et de répétitions dans les classes et au théâtre Pierre Fresnay et regroupera, les 19 et 20 juin, près de 200 enfants et 7 professionnels sur scène.



© Patrick Fernandez

TÉLEX - TÉLEX -

Pour découvrir les spectacles en avant-première, venez assister à la présentation de saison vendredi 25 juin à 20 h au foyer du théâtre Pierre Fresnay. 01 34 44 03 80. /// La conférence TrAnspoRT CONTEMPORAIN de décembre dernier sur la ville de Stockholm et le Moderna Museet qui avait dû être annulée, est reportée au jeudi 3 juin à 18 h 30 à la médiathèque intercommunale André Malraux.

En attendant la Fête de la musique

Cette année, plusieurs animations vous sont proposées entre le 16 et le 21 juin.

- Mercredi 16 juin à partir de 14 h, les élèves du conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse Jacques Juteau vous proposent de les rejoindre en musique sur le parvis du conservatoire.

- Samedi 19 juin à 20 h 30, en l'église Saint-Flaive, la chorale Au rythme clair, dont le chef de chœur est Alain Février, propose un répertoire de chants de la Renaissance, de chants sacrés et de chants contemporains harmonisés dont un en mémoire de Jean Ferrat.

- Les Jeunes Pousses n'ont pas chômé cette année. Ils vous proposent leur cinquième album. Réalisé entièrement par de jeunes ermontois âgés de 14 à 18 ans dans le cadre des ateliers de musiques actuelles de la Direction de la Jeunesse et des Sports, cet album aura des sonorités pop/rock, blues, métal, rap. Venez le découvrir, en avant-première, samedi 19 juin à 18 h à l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice Berteaux) et encourager nos jeunes artistes.

- Samedi 19 juin à 21 h 30, en l'église Saint-Flaive, la chorale Vocalys, formée de chanteurs, musiciens et amis, dirigée par Céline Peyrusaubes, interprétera un répertoire gospel varié ainsi que des chants polyphoniques.

- Lundi 21 juin à 20 h au théâtre de l'Aventure, l'ensemble vocal Paloména chantera du gospel traditionnel. Ensuite, à 20 h 45, l'équipe du cabaret vous propose de partager les meilleurs moments des cabarets et de reprendre en chœur quelques chansons. Chacun pourra proposer sa chanson ou son morceau de musique.

Les heureux élus

Nous ne pouvons pas citer ici le nom de tous les enfants qui ont travaillé sur ce projet de grande envergure mais voici les classes participantes.

- Pour l'école Maurice Ravel, les classes d'Émilie Joubier (CE2), Monique Mazet et Jean-Paul Robert (CM1) et Monique Miladi (CM2).

- Pour l'école Louis Pasteur, la classe de Nadia Grondin (CE2).

- Pour l'école Victor Hugo, les classes de Sandrine Guilloux (CM2), Hélène Da Silva et Audrey Muchert (CM2) et Candice Chappaz (CM2).

Euphonia

Samedi 19 juin à 20 h

Dimanche 20 juin à 17 h

Théâtre Pierre Fresnay

Gratuit sur réservation

Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad

95120 Ermont

01 34 15 51 14

conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Adèle Blanc-Sec



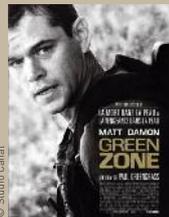
© Europa Corp Distribution

Policier de Luc Besson
Avec Louise Bourgoin, Gilles Lellouche, Mathieu Amalric...
Durée : 1 h 47

En cette année 1912, Adèle Blanc-Sec, jeune journaliste intrépide, est prête à tout pour arriver à ses fins, y compris débarquer en Égypte et se retrouver aux prises avec des momies en tout genre. Au même moment à Paris, un œuf de ptérodactyle vieux de 136 millions d'années a mystérieusement éclot sur une étagère du Jardin des Plantes et l'oiseau sème la terreur dans le ciel de la capitale. Pas de quoi déstabiliser Adèle Blanc-Sec...

Mercredi 2 juin à 18 h & 20 h 45

Green Zone



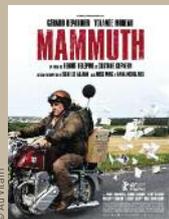
© Studio Canal

Drame de Paul Greengrass
Avec Matt Damon, Amy Ryan, Greg Kinnear...
Durée : 1 h 55

Bagdad 2003 : des militaires américains doivent trouver les fameuses armes de destruction massive. Mais, ils sont soumis à une machination et recherchent la vérité de cette mission...

Mercredi 9 juin à 18 h & 20 h 45

Mammuth



© Ad Vitam

Comédie de Gustave Kervern et Benoît Delépine
Avec Gérard Depardieu, Yolande Moreau, Anna Mouglalis...
Durée : 1 h 32

Serge Pilardosse vient d'avoir 60 ans. L'heure de la retraite a sonné mais il lui manque des points ; certains employeurs ayant oublié de le déclarer ! Poussé par Catherine, sa femme, il enfourche sa vieille moto, une "Mammuth" et part à la recherche de ses bullelins de salaires. Durant son périple, il retrouve son passé et sa quête de documents administratifs devient bientôt accessoire...

Mercredi 16 juin à 18 h & 20 h 45

La Comtesse en V.O.

Drame de Julie Delpy
Avec Julie Delpy, Anamaria Marinca, Daniel Brühl...
Durée : 1 h 34

Devenue veuve, la comtesse Elizabeth Bathory se trouve à la tête d'une immense fortune. Elle étend progressivement son influence et devient la femme la plus puissante de la Hongrie du 17^e siècle. Elle tombe éperdument amoureuse d'un séduisant jeune homme mais celui-ci l'abandonne. Certaine d'avoir été délaissée car elle n'était plus assez jeune et belle, elle sombre progressivement dans la folie et se persuade que le sang de jeunes vierges lui procure jeunesse et beauté. Débute alors une série d'actes sanglants et diaboliques...

Mercredi 23 juin à 18 h & 20 h 45



© Bac Films

Dans ses yeux en V.O.



© Pretty Pictures

Drame de Juan José Campanella
Avec Soledad Villamil, Ricardo Darín, Pablo Rago...
Durée : 2 h 09
Oscar du Meilleur film étranger

1974, Buenos Aires. Benjamin Esposito enquête sur le meurtre violent d'une jeune femme.

25 ans plus tard, il décide d'écrire un roman basé sur cette affaire "classée" dont il a été témoin et protagoniste. Ce travail d'écriture le ramène à ce meurtre qui l'obsède mais également à l'amour qu'il portait alors à sa collègue de travail. Benjamin replonge ainsi dans cette période sombre de l'Argentine...

Mercredi 30 juin à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Planète 51



© TF1 Distribution

Film d'animation de Jorge Blanco, Marcos Martínez, Javier Abad
À partir de 6 ans
Durée : 1 h 30

Tout est normal sur la Planète 51. Le ciel est bleu, les habitants sont vert pomme et les Cadillacs volent. Lorsque Chuck, un astronaute aussi futé qu'une huître, y déboule avec sa fusée, les habitants s'enfuient en hurlant. Une invasion extraterrestre, au secours !

Mercredi 9 juin à 14 h 30

CONSERVATOIRE

Quoi de neuf ?

LE MOIS DE JUIN EST LE TEMPS DES INSCRIPTIONS POUR LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE ET DE DANSE JACQUES JUTEAU. POUR LA NOUVELLE SAISON QUI S'ANNONCE, LE CONSERVATOIRE PROPOSE QUELQUES NOUVEAUTÉS.



Pourquoi choisir ?

Depuis le début de l'année, le conservatoire municipal a fusionné avec l'école de théâtre d'Ermont pour devenir le conservatoire de musique, de théâtre et de danse Jacques Juteau. Déjà habitués à croiser leurs pratiques, les deux structures fusionnent dans le but de centraliser l'enseignement artistique au sein d'une même structure. C'est dans cette logique que le conservatoire vous propose maintenant des formules « Combi » ou « Multi ».

Le principe est simple : vous souhaitez pratiquer un instrument et vous êtes aussi intéressé par des cours de théâtre. Pourquoi choisir ? La formule « Combi » vous permettra de combiner plusieurs spécialités. Cela vous reviendra moins cher que si vous deviez ajouter la pratique des deux disciplines séparées. La formule « Multi » fonctionne sur le même principe : vous multipliez les disciplines dans une même spécialité (par ex. : pratique de la danse contemporaine et classique à la fois ou pratique de plusieurs instruments...).

Les inscriptions

Comme chaque année, en juin, les anciens élèves peuvent se réinscrire au conservatoire. Si vous êtes élève au conservatoire, vous recevrez votre bulletin d'inscription par courrier ou par mail. Après l'avoir complété, vous n'aurez alors qu'à le renvoyer par les mêmes moyens.

Les nouveaux élèves pourront, quant à eux, s'inscrire dès samedi 4 septembre directement au conservatoire. Reprise des cours lundi 20 septembre.

Facilitez-vous la vie !

Depuis l'année dernière, le conservatoire a mis en place le paiement par prélèvement automatique. Finis les chèques et la « papperasse » ! Neuf prélèvements mensuels, effectués d'octobre à juin, permettent ainsi de lisser la dépense sur toute l'année.

Forum des écoles de musique

Empreintes aux Bains numériques #5

Habitué à croiser les disciplines et à organiser régulièrement des rencontres entre musiciens, danseurs et comédiens, le conservatoire municipal Jacques Juteau réunit, cette année, cinq danseuses et une musicienne pour participer au forum départemental des écoles de musique, de théâtre et de danse coordonné par l'ADIAM 95 (Association départementale d'information et d'actions musicales, chorégraphiques et théâtrales).

Le projet

Le projet qui a fédéré les établissements de la vallée de Montmorency - et par conséquent le conservatoire municipal Jacques Juteau - a été réalisé par le compositeur Yves Rousseau, assisté par Cyril Hernandez pour la partie musique assistée par ordinateur (MAO). Ils y associent les nouvelles technologies et sera présenté à Enghien-les-Bains dans le cadre des *Bains numériques #5*.

Le programme

L'œuvre présentée le 12 juin prochain à Enghien-les-Bains, dans le cadre des *Bains numériques #5*, mettra à l'honneur différents poèmes de Jacques Prévert. Les travaux réalisés par les ateliers des écoles et conservatoires de la vallée de Montmorency s'intégreront ainsi dans cette pièce musicale et numérique et proposera alors des passages de danse, de jazz, de percussions, de théâtre, de cordes... Le conservatoire municipal Jacques Juteau présentera le travail réalisé par l'atelier de danse et de percussion ; il sera encadré par Catherine Tréheux (professeure de danse contemporaine).

Samedi 12 juin à 17 h

Cœur de ville d'Enghien-les-Bains
Forum des écoles de musique et danse
Entrée libre et gratuite

Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad
95120 Ermont

01 34 15 51 14

conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Judi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, **le vendredi 18 juin, de 17h30 à 18h**, sur rendez-vous en juillet et en août. Reprise des permanences, **vendredi 17 septembre**.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Horaires d'ouverture sur rendez-vous au

01 30 72 38 28.

Visites commentées.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 20 h

Judi : 8 h - 20 h

Vendredi : 8 h - 20 h

Samedi : 8 h - 12 h et 13 h - 15 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A 8 juin, 12 juillet, 10 août et 14 septembre 2010

Secteur B 9 juin, 13 juillet, 11 août et 15 septembre 2010

Secteur C 10 juin, 15 juillet, 12 août et 16 septembre 2010

Secteur D 11 juin, 16 juillet, 13 août et 17 septembre 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 30 septembre 2010 (horaires d'été)

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com



Se prémunir des cambriolages

Nous sommes nombreux à prendre des mesures pour éviter d'être victimes de cambriolage. Toutefois, ces mesures ne sont pas toujours suffisantes. Quelques mesures pour réduire les risques de cambriolage :

- solliciter vos parents, amis et voisins pour vider votre boîte aux lettres, ouvrir vos volets pendant une absence prolongée ;
- intéressez-vous à tous les déménagements dans votre voisinage, surveillez les allées et venues des personnes étrangères à votre voisinage ;
- fermez toujours votre habitation à double tour même pour quelques instants d'absence ;
- placez un éclairage extérieur (projecteur halogène) hors de portée d'un acte de sabotage afin d'éliminer les zones d'ombre sur le pourtour des surfaces ;
- ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (pots de fleurs, paillason, boîte aux lettres) ;
- ne laissez ni échelle, ni outil dans votre jardin ;
- ne signalez pas votre absence ni sa durée sur votre porte ou votre répondeur ;
- faites vivre votre habitation en votre absence avec des minuteurs pour la lumière, laissez une apparence habituelle à votre maison...

L'indifférence est la meilleure alliée du cambrioleur et la sécurité l'affaire de tous.

Retrouvez toutes les précautions à prendre sur le site www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/votre_sec_urite/votre-domicile/cambriolage ou consultez la plaquette en ligne sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency

60 rue de Stalingrad - Ermont.

01 34 44 03 90

Fax 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

Les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

Les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

Les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

Les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

Les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.



AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Février

- Le 22 : Nassim Sendouk.

Mars

- Le 9 : Alban Cernigoj.

- Le 14 : Chaïma El Arsi.
- Le 20 : Lucie Delamour ; Néva Saldum.
- Le 25 : Mayana Sutti.
- Le 30 : Amadou Diop ; Albane Talibart.
- Le 31 : Ahmed Aghmane.

Avril

- Le 2 : Iris Attal.
- Le 4 : June Belleuf.
- Le 7 : Antoine Saragoni.
- Le 12 : Maelys Pinto Ficca.
- Le 16 : Ismael Sciendi.
- Le 17 : Lina El Amrani.
- Le 18 : Théa Pothin.
- Le 23 : Élissa Hériard.

Mariages

Avril

- Le 17 : Jean-François Gambetti et Laurence Théry ; Julien Laviolle et Lisa Senoun ; Philippe Poullain et Joëlle Pereira.

- Le 24 : Stéphane Depauw et Nathalie Lafoucrière.
- Le 30 : Nicolas Grancher et Lu Zhang.

Décès

Décembre 2009

- Le 22 : André Ribéro (86 ans).

Mars 2010

- Le 11 : Louis Coudy (74 ans).
- Le 19 : Mathias Dalle-Mura (31 ans).
- Le 23 : Laurinda Da Madre De Deus, épouse Pereira (80 ans).
- Le 24 : Pierre Montel (76 ans).
- Le 25 : Marcelle Basquez, épouse Dilly (80 ans).
- Le 27 : Paulette Duval, veuve Pousset (84 ans).

Avril 2010

- Le 12 : Serge Elmassian (58 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Pour des espaces publics ouverts !

La belle saison est de retour, et avec elle l'envie de flâner et de profiter de notre commune. Or, quelles possibilités s'offrent aux Ermontois ?

Notre commune dispose de parcs, souvent peu équipés, grillagés, fermés tôt dans la soirée, interdits aux jeux de ballons comme aux chiens. Bref, déserts. La réduction de nos parcs en carrés de pelouse laisse peu de place à la convivialité et au lien social. De même, l'absence de bancs publics semble relever d'une volonté d'empêcher tout rassemblement, alors même que nombreux sont ceux, jeunes et moins jeunes, qui souhaiteraient passer du temps ensemble à converser, et investir ainsi l'espace de leur ville. L'arrêté municipal visant à chasser du centre-ville une certaine partie de la population va également dans le sens d'une politique d'exclusion de l'espace public. Sans compter les espaces vidéosurveillés en permanence ! Les toilettes publiques ne sont ouvertes que les jours de marché. Chacun appréciera.

Faut-il aller dans une ville voisine pour simplement profiter d'un banc au soleil ?

À l'heure où la municipalité a lancé, à grands renforts de publicité, de grands débats sur l'Agenda 21 de notre commune, notamment avec deux ateliers intitulés « habiter à Ermont » et « se déplacer à Ermont », il serait bon qu'elle se pose les questions les plus pertinentes pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de gestion de l'espace public, cohérente sur les déplacements urbains, l'harmonie des espaces verts et prenant en compte l'accessibilité de la voirie. Ainsi, le tracé discontinu des pistes cyclables, dont la pratique est hasardeuse, voire dangereuse, ou encore les grands discours sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU), ne sont suivis d'aucune réalisation concrète. Ce nouveau document de l'Agenda 21 restera-t-il lui aussi lettre morte ?

Nous ne partageons pas cette vision réductrice du vivre ensemble. Cette politique gestionnaire, parcellaire et stérile va à l'en-

contre du projet ambitieux que nous soutenons, pour faire d'Ermont une ville où il fait bon vivre et échanger.

Pour nous, le développement durable passe par une réelle volonté politique d'ouverture de l'espace public, accessible à tous et créateur de lien social.

Développer les stades au lieu de les réduire, permettre aux habitants d'utiliser les parcs, repenser les pistes cyclables, installer des bancs, ouvrir les toilettes publiques, aménager la ville de façon cohérente, intégrer tous les quartiers au lieu de les séparer, améliorer la convivialité... voilà ce que nous voulons à Ermont.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Estelle Lê
Talal Khiyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre

www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

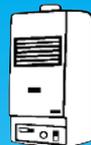
LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER / IRM
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

DEVIS
GRATUIT



CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...

Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz



01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04
23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE



www.gazservicerapide.com

Une chaîne humaine, de fil en aiguille

L'Écharpe du cœur



Participer à la réalisation collective d'une
écharpe du cœur dont des morceaux seront
vendus en fin d'année au profit du Téléthon.

Construire grâce à la solidarité d'une « chaîne » humaine, cette écharpe du cœur voyagera
de lieu en lieu et grandira de mois en mois.

De manifestations en manifestations, de mois en mois, apporter votre talent ou
votre générosité à cet édifice.

Centre socio-culturel des Chênes
9 rue Uzillo - 95120 Ermont
01 34 14 32 65

Le liste des vendeurs est disponible après des centres socio-culturels
et sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-tfn.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marlière - 95200 SARCELLES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13

Merci à tous les annonceurs pour votre participation

Si vous aussi vous souhaitez paraître dans le Magazine

Contactez l'agence Aire
Valérie Milton au 01 30 30 16 02

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Tous les lundis et mercredis, de 14 h à 17 h 30

Aide à la rédaction administrative en mairie, bâtiment A. CCAS

JUIN

Mardi 1^{er}

14 h : conférence *Le café, un rêve venu d'Orient*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 2

10 h 30 : Contes pour les 6 ans et plus. Médiathèque André Malraux
18 h & 20 h 45 : policier avec *Adèle Blanc-Sec*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 3

14 h : club du livre avec *Une pièce montée* de Béatrice Collet. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

18 h 30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur la ville de Stockholm et le Moderna Museet à la médiathèque André Malraux. Action Culturelle

20 h : Ateliers 21, en mairie, bâtiment B. Service municipal du Développement Durable

Vendredi 4

10 h 30 : conférence juridique *la curatelle et la tutelle*. CCAS

Dimanche 6

Vide grenier au foirail organisé par le conseil de quartier Espérances/Arts et le Club des Espérances. Service municipal de la Politique de la Ville
8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 7

14 h : conférence *Paris Ouest-Est* dans le cadre des *Visages de l'Art* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 8

6 h 30 : journée à Boulogne (62) avec la visite de *Nausicaa*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

18 h 30 : conférence-débat sur l'accompagnement à la scolarité au centre socio-culturel François Rude. Centres socio-culturels

19 h : commémoration de l'Indochine dans le parc de la mairie. Service municipal des Relations publiques

Mercredi 9

14 h 30 : ciné-jeunesse avec *Planète 51*. Cinéma Pierre Fresnay

18 h & 20 h 45 : drame avec *Green Zone*. Cinéma Pierre Fresnay

Du 9 au 11

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Jeudi 10

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Samedi 12

15 h - 20 h : journée portes ouvertes avec balade roller-skate à l'Espace Jeunesse. Jeunesse et Sports

16 h 30 : ateliers *Carreaux d'art et écharpe du cœur* à l'Espace Rebuffat et au centre socio-culturel François Rude. Centres socio-culturels

Mardi 15

14 h : conférence *L'autoportrait*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

18 h 30 : conférence-débat sur l'accompagnement à la scolarité au centre socio-culturel des Chênes. Centres socio-culturels

Du 16 au 21 juin

Concerts donnés dans le cadre de la Fête de la musique (cf. p. 27)

Du 16 juin au 31 juillet

15 h 30 - 18 h : tous les mercredis et samedis jeux pour enfants dans "les eaux" du bassin du théâtre Pierre Fresnay. Action Éducative

Mercredi 16

9 h 30 : contes pour les 3-5 ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles

18 h & 20 h 45 : comédie avec *Mammuth*. Cinéma Pierre Fresnay

20 h : Ateliers 21, en mairie. Service municipal du Développement Durable de la MJC

Jeudi 17

9 h - 12 h : permanence Ami Services. CCAS

Vendredi 18

19 h : commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 dans le parc de la mairie. Service municipal des Relations Publiques

Samedi 19

20 h : spectacle musical avec *Euphonia* dans le cadre du projet *De l'école à la scène* au théâtre Pierre Fresnay. Conservatoire Jacques Juteau

Dimanche 20

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

17 h : spectacle musical *Euphonia* dans le cadre du projet *De l'école à la scène* au théâtre Pierre Fresnay. Conservatoire Jacques Juteau

Lundi 21

8 h 30 : pique-nique en forêt de Carnelle. Club « Le Bel Âge »

11 h 45 : exposition *Du Greco à Dali*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mardi 22

12 h 30 : sortie à Chantilly. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 23

18 h & 20 h 45 : drame avec *La Contesse*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 24

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Vendredi 25

20 h : présentation de la saison 2010/2011 au foyer du théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 26

12 h 30 : sortie à Paris. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mardi 29

14 h : conférence sur *Les gestes qui nous trahissent*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 30

18 h & 20 h 45 : drame avec *Dans ses yeux* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

JUILLET

Jeudi 8 juillet

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Du 13 au 16

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Dimanche 18

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Jeudi 22

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

AOÛT

Du 11 au 13

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Du 23 août au 3 septembre

Séjour touristique à Grasse. RSP

Dimanche 29 août

9 h 15 : commémoration de la Libération d'Ermont. Service municipal des Relations Publiques

Associations

- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- > RSP 01 34 15 96 91

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Conservatoire/Département théâtre 01 30 72 52 94
- > Développement durable 01 30 72 38 52
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Elections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Petite enfance et Prévention santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre communal d'action sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- > Médiathèque intercommunale André Malraux 01 34 44 19 99
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92